

→ **Nouveau** concours 2022

100% efficace
LE TOUT-EN-UN

CRPE

Professeur des écoles

**Préparation rapide et complète
aux épreuves écrites et orales !**

Français • Mathématiques • EPS • Mises en situation
professionnelle • Leçon

- ✓ Planning de révisions
- ✓ Le cours en 65 fiches
- ✓ Toute la méthode
- ✓ 400 QCM et exercices corrigés
- ✓ 7 sujets blancs corrigés
- + **11 schémas de synthèse**

OFFERT en ligne
TOUT LE COURS
EN AUDIO



Vuibert **N°1**
DES CONCOURS

CRPE

Professeur des écoles

Ouvrage dirigé par Marc Loison

*Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation,
maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université
d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique
pour l'éducation prioritaire, ancien président du jury CRPE*

coordonné par Isabelle Pasquier

*Professeure certifiée de lettres en INSPE, ancienne responsable pédagogique
de site IUFM ayant fait fonction d'inspectrice de l'Éducation nationale*

Jean-Robert Delplace

*Professeur honoraire en INSPE, agrégé de mathématiques,
titulaire d'un master 2 de didactique des mathématiques*

Danièle Dubois

*Professeure agrégée de lettres modernes, en charge de la formation continue
premier degré, INSPE Lille Nord de France*

Haimo Groenen

*Professeur agrégé d'EPS, maître de conférences en STAPS,
URePSSS (EA 7369), INSPE Lille Nord de France*

En collaboration avec Florence Macke

Enseignante maître-formatrice, académie de Lille



OFFERT Tout le cours en audio
À écouter sur www.Vuibert.fr/site/210187

ISSN : 2262-3906
ISBN : 978-2-311-21018-7

Conception de la couverture : Les PAOistes
Conception de la maquette : Bleu T/Linéale production
Composition : Stdi
Crédit photographique (couverture) : Adobe stock



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juillet 2021 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris
Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

Comment aborder le CRPE ?	8
Présentation de l'ouvrage	11
QCM d'auto-évaluation	12
Tous les conseils à suivre et les pièges à éviter	22

Partie 1 | Préparation aux épreuves 25

Planning de révisions	27
-----------------------	----

■ Chapitre 1

Français	29
----------	----

Pour se préparer à l'écrit

Fiche 1	Grammaire 	32
Fiche 2	Le nom 	35
Fiche 3	Le verbe 	38
Fiche 4	Types et formes de phrases 	43
Fiche 5	Les fonctions dans la phrase 	46
Fiche 6	Analyse de la phrase 	48
Fiche 7	Orthographe 	53
Fiche 8	Lexique 	58
Fiche 9	Méthodologie de la partie réflexion et développement 	62
QCM, exercices et corrigés		73

Pour se préparer à l'oral

Fiche 10	Parler du cycle 1 au cycle 3 	84
QCM, exercices et corrigés		89
Fiche 11	Lire du cycle 1 au cycle 3 	92
QCM, exercices et corrigés		102
Fiche 12	Écrire du cycle 1 au cycle 3 	109
QCM, exercices et corrigés		120
Fiche 13	Comprendre le fonctionnement de la langue 	125

Nombres et calculs

Fiche 1 Différents types de nombres 	130
QCM, exercices et corrigés	133
Fiche 2 Numérations de position 	137
QCM, exercices et corrigés	139
Fiche 3 Arithmétique 	143
QCM, exercices et corrigés	146
Fiche 4 Opérations et calcul littéral 	150
Exercices et corrigés	152

Espace et géométrie

Fiche 5 Éléments de base de la géométrie plane euclidienne 	156
Exercices et corrigés	160
Fiche 6 Angles 	162
QCM, exercices et corrigés	165
Fiche 7 Polygones 	170
Fiche 8 Triangles 	174
QCM, exercices et corrigés	176
Fiche 9 Triangles égaux, triangles semblables 	181
Exercices et corrigés	183
Fiche 10 Grands théorèmes 	186
QCM, exercices et corrigés	188
Fiche 11 Transformations du plan 	192
QCM, exercices et corrigés	194
Fiche 12 Solides 	198
QCM, exercices et corrigés	204

Grandeurs et mesures

Fiche 13 Grandeurs de la géométrie et formules de mesures 	210
QCM, exercices et corrigés	213

Organisation et gestion de données

Fiche 14 Proportionnalité 	220
QCM, exercices et corrigés	222
Fiche 15 Applications usuelles de la proportionnalité 	226
Exercices et corrigés	229
Fiche 16 Fonctions 	234
Exercices et corrigés	236
Fiche 17 Statistiques 	240
Exercices et corrigés	242

Fiche 18	Probabilités 	246
	QCM, exercices et corrigés	248
Algorithmique et programmation, résolution de problèmes		
Fiche 19	Algorithmique et programmation 	254
	Exercices et corrigés	258
Fiche 20	Problèmes résolus par l'arithmétique ou par l'algèbre 	263
	Questions et corrigés	264

Chapitre 3

Éducation physique et sportive

269

Repères généraux sur l'enseignement de l'EPS

Fiche 1	Les finalités, enjeux, objectifs et activités physiques supports de l'EPS à l'école primaire 	272
Fiche 2	Enseigner les activités physiques en EPS 	277
Fiche 3	L'EPS et l'éducation à la santé à l'école primaire 	279
Fiche 4	Développement de l'enfant, apprentissages et ressources en EPS 	282
Fiche 5	Analyser les comportements des élèves pour concevoir son enseignement 	287
Fiche 6	Concevoir des unités d'apprentissage et progressions en EPS 	289
Fiche 7	Concevoir des situations d'apprentissage en EPS à l'école primaire 	291

Repères généraux sur l'enseignement des activités physiques en EPS

Fiche 8	Enseigner les activités athlétiques 	298
Fiche 9	Enseigner la natation 	300
Fiche 10	Enseigner les activités gymniques 	303
Fiche 11	Enseigner les activités physiques artistiques 	305
Fiche 12	Enseigner les activités physiques de pleine nature (APPN) 	307
Fiche 13	Enseigner les jeux collectifs 	309
Fiche 14	Enseigner les jeux de lutte 	311
	QCM et corrigés	313

Chapitre 4

Mises en situation professionnelle

317

Connaître l'histoire de l'école primaire française

Fiche 1	L'émergence de l'école contemporaine 	320
Fiche 2	xix ^e siècle : le siècle de l'école primaire 	322
Fiche 3	Discrimination positive et politique d'éducation prioritaire 	326
Fiche 4	Dates clés 	329

Se situer dans les différentes dimensions du système éducatif

Fiche 5	Administration, hiérarchie et acteurs du système éducatif 	332
Fiche 6	Les structures de concertation 	334
Fiche 7	Fonctionnement de l'école primaire 	335
Fiche 8	Projet d'école, coopérative scolaire, intervenants extérieurs et parents d'élèves 	339

Connaître les valeurs et exigences du service public et de la République

Fiche 9	Le professeur des écoles, fonctionnaire et agent de l'État 	342
Fiche 10	Les compétences et responsabilités du professeur des écoles 	344
Fiche 11	L'histoire de la laïcité en France 	346
QCM, exercices et corrigés		348

Chapitre 5

Se préparer à l'épreuve orale de leçon 351

Fiche 1	Analyse du texte de cadrage de l'épreuve 	352
Fiche 2	Concevoir et animer une séance d'apprentissage 	358
Fiche 3	Deux exemples de fiches de préparation 	364
Fiche 4	Préparer son exposé et analyse d'une page de manuel en français 	371
Fiche 5	Analyse de pages de manuels, pistes de leçons en mathématiques 	379
Fiche 6	Présenter son exposé 	385
Fiche 7	Répondre aux questions du jury 	388

Partie 2 | Sujets corrigés

391

Chapitre 1

Français 393

Sujet 1	394
Sujet 2	400

Chapitre 2

Mathématiques 405

Sujet 1	406
Sujet 2	414

■ Chapitre 3

Éducation physique et sportive

423

Sujet	Cycle 3 : CM1 – Situations d'apprentissage en jeu pré-sportif collectif de type handball, sujet inédit	424
--------------	--	-----

■ Chapitre 4

Mises en situation professionnelle

429

Sujet 1	Repérer les enfants en situation de danger ou maltraités	430
Sujet 2	Prévenir les discriminations	433

Votre mémento | 11 schémas de synthèse pour mémoriser

Schéma 1	La fonction publique en France
Schéma 2	Les principes du service public
Schéma 3	Les recrutements dans la fonction publique
Schéma 4	Les droits et obligations des fonctionnaires
Schéma 5	Les cycles pédagogiques
Schéma 6	La laïcité
Schéma 7	Le français. Lire, écrire, parler
Schéma 8	Le français. La valeur d'emploi des temps
Schéma 9	Les mathématiques. Savoir, connaissance, compétence
Schéma 10	Les mathématiques. Longueur, périmètre, aire, volume
Schéma 11	L'EPS. Repères sur l'enseignement des activités physiques

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation théorique de la plupart **des épreuves écrites et orales** du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que ces épreuves visent à apprécier les connaissances du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique des épreuves écrites de français et de mathématiques, des épreuves orales portant sur la préparation d'une leçon, l'enseignement de l'éducation physique et sportive et la connaissance du système éducatif et du métier de professeur, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission et les objectifs qui leur sont assignés.

1. Les textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015) mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

2. Les épreuves du CRPE

TROIS ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ		
Cadre de référence : Programmes de l'école primaire		
Niveau attendu : Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4 (et classe de seconde pour le domaine « Nombres et calculs » en mathématiques ; et classes de seconde et première pour le domaine « Étude de la langue » en français). Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.		
Épreuve écrite disciplinaire de français Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :		
une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;	Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.	
une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;		
une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.		

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.		Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Épreuve écrite d'application Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.		
Sciences et technologie	L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou de plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.	Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Quand l'épreuve comporte 2 composantes, chacune d'entre elles est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou de plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	
Arts	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).	

DEUX ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION	
Épreuve de leçon Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures	
L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.	
Préparation : Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Présentation et entretien : Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.	Durée de l'épreuve : Français : 30 minutes dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie. Mathématiques : idem La note 0 est éliminatoire.

Épreuve d'entretien composée de 2 parties Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes	
Première partie : Éducation physique et sportive. Connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes	
Préparation : À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.	Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes. Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie.
Exposé et entretien : L'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.	La note 0 est éliminatoire.
Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation Notée sur 10. Durée : 35 minutes	
Objectifs : Cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.	
Entretien : Le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à : • s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ; • faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.	Premier temps de l'échange : • Présentation du parcours et des expériences (5 minutes maxi). • Échange avec le jury : 10 minutes. Second temps de l'échange : (mises en situation professionnelle) 20 minutes. La note 0 est éliminatoire.
Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes	
Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à passer une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.	
Contenu et modalités : L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).	Exposé : 10 minutes Échange : 20 minutes L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Le présent manuel, par le biais de points disciplinaires, didactiques, pédagogiques et déontologiques, vous permettra de vous préparer efficacement aux épreuves écrites et orales.

C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Stéphanie Herbaut, editrice, que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison

Maître de conférences honoraire

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation

Directeur de l'ouvrage

Présentation de l'ouvrage

Cet ouvrage a vocation à vous accompagner dans votre préparation au CRPE.

Qu'il s'inscrive dans la poursuite de votre cursus universitaire ou qu'il constitue une réorientation de votre parcours professionnel, ce projet exigeant dans lequel vous vous engagez vous dirige vers un métier dont il est nécessaire d'appréhender toute la richesse et la complexité.

À cet effet, nous nous invitons en première intention à bien connaître les programmes de l'école du cycle 1 au cycle 3 (lisez en outre ceux du cycle 4), le socle commun de compétences, de connaissances et de culture ainsi que le référentiel de compétences des métiers du professorat de l'éducation et de la formation. On veillera par ailleurs à consulter les sujets zéro et les programmes des épreuves écrites de français, de mathématiques et d'application mis en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

Cet ouvrage souhaite vous préparer aux épreuves écrites et orales du concours tout en vous dotant d'éléments de réflexion efficaces pour la pratique enseignante. Nous l'avons élaboré à la fois pour vous permettre de vous doter d'outils méthodologiques mais aussi de connaissances sur les savoirs à enseigner et pour enseigner. Vous trouverez dans cet ouvrage des éléments de formation actualisés aussi bien au regard des programmes qu'au regard de la recherche.

Les nouvelles épreuves du CRPE visent à embrasser la polyvalence du métier de professeur des écoles.

Les fondamentaux que sont le français et les mathématiques occupent une large place dans cet ouvrage puisque ces deux domaines sont mobilisés aussi bien dans les épreuves écrites d'admissibilité que dans les épreuves orales d'admission. Vous trouverez également de quoi vous préparer à l'épreuve orale d'entretien par le biais de notions sur le développement de l'enfant, de savoirs pour enseigner l'EPS. La dimension professionnelle est également envisagée dans le cadre du contexte d'exercice du métier visant à vous préparer à la partie 2 de l'oral d'entretien.

Les auteurs, tous expérimentés dans la formation initiale et continue d'enseignants, ont pris soin d'attirer votre attention sur des points délicats, des notions à ne pas confondre, des incontournables à maîtriser absolument, des erreurs fréquemment commises durant les sessions antérieures du concours. Vous trouverez en outre des sujets inédits pour vous permettre de vous entraîner aux écrits et aux oraux.

Vous pourrez utilement compléter votre lecture par de nombreux ouvrages issus des collections Vuibert, que ce soit dans le domaine de la préparation au concours ou dans celui de la préparation de classe*.

Isabelle Pasquier et Marc Loison

* Citons notamment les dernières éditions actualisées : Marc Loison (dir.), Valérie Bouquillon (coord.) et alii, *Je prépare ma classe TPS-PS, MS, GS*, Vuibert, 2021. Les autres manuels sont un peu plus anciens [CP, CE1 (2019) ; CE2, CM1 et CM2 (2017)], mais ils n'en demeurent pas moins conformes aux programmes de l'école élémentaire (sauf très rares exceptions).

QCM D'AUTO-ÉVALUATION

Avant de débiter votre préparation au concours, évaluez-vous en répondant aux questions ci-dessous organisées par disciplines. Plusieurs réponses par question sont possibles. Reportez-vous ensuite aux corrigés pour déterminer vos axes prioritaires de travail.

2 heures



Français

A. Grammaire

1. Une proposition subordonnée relative peut :

- ☐ a. compléter un nom.
- ☐ b. compléter un verbe.
- ☐ c. compléter indifféremment un nom et un verbe.
- ☐ d. être indépendante.

2. « Agréable » est :

- ☐ a. un adjectif qualificatif.
- ☐ b. un adjectif indéfini.
- ☐ c. un attribut.
- ☐ d. un adverbe.

3. Le passé simple permet en général d'exprimer :

- ☐ a. une action brève.
- ☐ b. une action de premier plan.
- ☐ c. une action révolue.
- ☐ d. une action en cours.

4. « L'horloge égrène le temps. » est :

- ☐ a. une phrase complexe.
- ☐ b. une phrase affirmative.
- ☐ c. une phrase déclarative.
- ☐ d. une phrase simple.

5. Dans « Je vous le rappelle », le est :

- ☐ a. un pronom possessif.
- ☐ b. un article défini.
- ☐ c. un pronom personnel.
- ☐ d. un déterminant.

B. Orthographe

**6. Choisissez l'orthographe qui convient :
Les clefs sont là...**

- ☐ a. où je les ai laisser.
- ☐ b. où je les ai laissé.
- ☐ c. ou je les ai laissées.
- ☐ d. où je les ai laissées.

7. Choisissez l'orthographe qui convient :

- ☐ a. scènette.
- ☐ b. saynète.
- ☐ c. saynette.
- ☐ d. sceynette.

8. Choisissez l'accord correct :

- ☐ a. des rideaux marron et bleu clair.
- ☐ b. des rideaux marrons et bleus clairs.
- ☐ c. des rideaux marrons et bleu clair.
- ☐ d. des rideaux marron et bleu clairs.

9. Choisissez l'accord correct :

- ☐ a. des savoir-faires.
- ☐ b. des savoirs-faires.
- ☐ c. des savoirs-faire.
- ☐ d. des savoir-faire.

10. Demain, je ... la pelouse :

- ☐ a. tonderais.
- ☐ b. tonderai.
- ☐ c. tondrai.
- ☐ d. tondrais.

C. Lexique

11. « Voile », « mât » et « pont » :

- ☐ a. sont des mots de la même famille.
- ☐ b. appartiennent au même champ lexical.
- ☐ c. appartiennent au même champ sémantique.
- ☐ d. sont des synonymes.

12. « Avions » dans les expressions « les avions » et « nous avions » sont :

- ☐ a. des homonymes.
- ☐ b. des homophones.
- ☐ c. des homographes.
- ☐ d. des homonymes parfaits.

13. « Impossible » se décompose de la manière suivante :

- ☐ a. im-po-ssible.
- ☐ b. im-pos-sible.
- ☐ c. im-poss-ible.
- ☐ d. im-po-ssible.

14. « Salaire » appartient à la même famille que :

- ☐ a. saucisson.
- ☐ b. sel.
- ☐ c. salaison.
- ☐ d. impôts.

15. « Incident » et « accident » sont des :

- ☐ a. homonymes.
- ☐ b. antonymes.
- ☐ c. paronymes.
- ☐ d. synonymes.

D. Phonologie

16. Le mot « sceau » comporte :

- ☐ a. un digramme.
- ☐ b. un trigramme.
- ☐ c. un monogramme.
- ☐ d. un pentagramme.

17. Combien y a-t-il de phonèmes dans le mot « crabe » ?

- ☐ a. 2.
- ☐ b. 3.
- ☐ c. 4.
- ☐ d. 5.

18. Combien y a-t-il de syllabes dans le mot « maîtresse » ?

- ☐ a. 3 écrites et 2 orales.
- ☐ b. 2 écrites et 2 orales.
- ☐ c. 2 écrites et 3 orales.
- ☐ d. 3 écrites et 3 orales.

19. Dans « crocodile » :

- ☐ a. « cro » est une attaque et « dile » est une rime.
- ☐ b. « croc » est une attaque et « dile » est une rime.
- ☐ c. il n'y a ni attaque ni rime.
- ☐ d. « cr » est une attaque et « o » est une rime.

20. En API (alphabet phonétique international) « oiseau » s'écrit :

- ☐ a. [vaso].
- ☐ b. [uaso].
- ☐ c. [wazo].
- ☐ d. [waso].

E. Didactique

21. Le triangle didactique met en relation :

- ☐ a. parents/élève/savoirs.
- ☐ b. savoirs/enseignant/élève.
- ☐ c. parents/élève/enseignant.
- ☐ d. manuel/élève/enseignant.

22. Un enseignant qui présente une règle puis la fait appliquer dans des exercices utilise une méthode :

- ☐ a. active.
- ☐ b. déductive.
- ☐ c. hypothético-déductive.
- ☐ d. inductive.

23. Mettre les élèves en groupes est un choix :

- ☐ a. didactique.
- ☐ b. pédagogique.
- ☐ c. didactique et pédagogique.
- ☐ d. éthique.

24. La didactique c'est :

- ☐ a. l'art de faire la classe.
- ☐ b. savoir gérer les élèves.

- ☐ c. savoir préparer ses cours.
- ☐ d. savoir transmettre le savoir.

25. Annoter une production écrite en cours de séquence en donnant des conseils de réécriture relève de l'évaluation :

- ☐ a. certificative.
- ☐ b. sommative.
- ☐ c. diagnostique.
- ☐ d. formative.

Mathématiques

A. Nombres

26. Combien de zéros y a-t-il dans l'écriture chiffrée du nombre « cent mille millions vingt mille dix » ?

- ☐ a. 9.
- ☐ b. 12.
- ☐ c. 16.
- ☐ d. 18.

27. Combien de diviseurs possède le nombre 108 000 ?

- ☐ a. 94.
- ☐ b. 45.
- ☐ c. plus de 100.
- ☐ d. 96.

28. On considère le nombre 787 878. Ce nombre est divisible par :

- ☐ a. 1 101.
- ☐ b. 10 101.
- ☐ c. 11.
- ☐ d. 1 001.

29. À 9 h du matin, 3 autobus quittent la gare routière simultanément. Ils font chacun un circuit repassant par cette gare et durant 24 min pour le premier, 30 min pour le second et 36 min pour le troisième. À quelle heure seront-ils à nouveau ensemble à cette gare pour la première fois ?

- ☐ a. 15 h.
- ☐ b. 10 h 20 min.
- ☐ c. 21 h.
- ☐ d. Il faut plus de 24 h pour qu'ils soient à nouveau ensemble à la gare.

30. a , b et c étant des nombres entiers naturels, on considère le nombre entier naturel n défini par : $n = (a - b)^2 + (b - c)^2 + (c - a)^2$. Alors, ce nombre :

- ☐ a. peut être égal à 1.
- ☐ b. est parfois pair.
- ☐ c. est toujours pair.
- ☐ d. n'est jamais égal à zéro.

31. J'achète un objet 17 €. Je le vends 18 €, puis le rachète 19 €, et enfin le revends 20 €. Quel est mon bénéfice à l'issue de ces ventes et achats ?

- ☐ a. 0,00 €.
- ☐ b. 1 €.
- ☐ c. 2 €.
- ☐ d. 3 €.

32. Un particulier souhaite carreler le sol d'une pièce rectangulaire à l'aide de dalles carrées en linoléum. La pièce mesure 6,60 m sur 4,50 m. Il souhaite n'utiliser que des dalles entières.

- ☐ a. Il peut utiliser des dalles carrées de 25 cm de côté.
- ☐ b. Il ne pourra jamais utiliser de dalles carrées.
- ☐ c. Il peut utiliser des dalles carrées de 12 cm de côté.
- ☐ d. Il peut utiliser des dalles carrées de 30 cm de côté.

33. Un objet pèse un quart de kilogramme de plus que le quart de son poids. Alors cet objet pèse :

- ☐ a. 5 kg.
- ☐ b. environ 333 g.
- ☐ c. 500 g.
- ☐ d. 3 kg.

B. Grandeurs, gestion de données

34. Dans une boisson A, il y a 4 parts de chocolat pour 5 parts de lait. Dans une autre boisson B, il y a 5 parts de chocolat pour 6 parts de lait. Parmi les affirmations suivantes, une seule est correcte, laquelle ?

- ☐ a. A est plus chocolatée que B.
- ☐ b. B est plus chocolatée que A.
- ☐ c. A et B ont le même goût.

- ☐ d. On ne peut pas comparer le goût des deux boissons, car on manque de données.

35. Un robinet débite 240 L d'eau en 1 h 15 min. Combien de temps met-il pour remplir un récipient de 68 L ?

- ☐ a. 22 min.
☐ b. 21 min 25 s.
☐ c. 21 min 15 s.
☐ d. 21 min 0,25 s.

36. De l'année 2013 à l'année 2014, le nombre d'élèves d'une école a baissé de 10 %. Durant cette même période, le nombre de filles est passé de 50 % à 55 %. En un an, le nombre de filles :

- ☐ a. a augmenté de 0,5 %.
☐ b. a augmenté de 1 %.
☐ c. a diminué de 0,5 %.
☐ d. a diminué de 1 %.

37. Après avoir subi une hausse de 20 %, puis une baisse de 10 %, un article coûte 378 €. Quel était le prix initial de cet article ?

- ☐ a. 332,64 €.
☐ b. 340,20 €.
☐ c. 350 €.
☐ d. 347,76 €.

38. Un cycliste met 2 h 20 min pour parcourir une distance à la vitesse moyenne de 26 km/h. Au retour, pour parcourir cette même distance, il réalise une vitesse moyenne de 14 km/h.

- ☐ a. Sa vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours est de 18,2 km/h.
☐ b. Sa vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours est de 20 km/h.
☐ c. Sa vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours est d'environ 19,08 km/h.
☐ d. On ne peut pas déterminer sa vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours, car on manque de données.

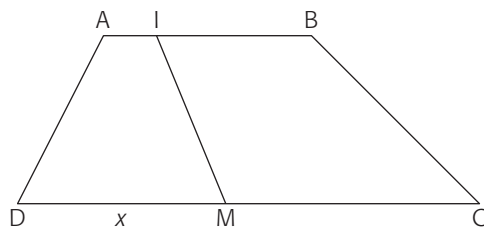
39. On augmente la longueur d'un pavé droit de 25 %, on diminue sa largeur dans la même proportion et on conserve la même hauteur. Par rapport au volume de l'ancien pavé droit, le volume du nouveau pavé droit :

- ☐ a. est le même.
☐ b. augmente de 6,25 %.
☐ c. diminue de 6,25 %.
☐ d. diminue de 12,5 %.

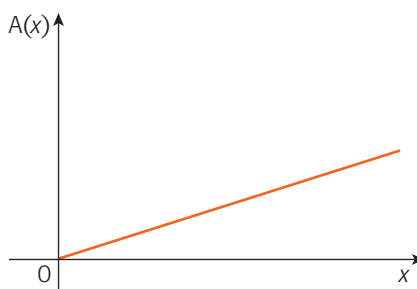
40. On triple le diamètre d'un disque. Alors l'aire de ce disque est multipliée par :

- ☐ a. 3.
☐ b. 6.
☐ c. 9.
☐ d. 3π .

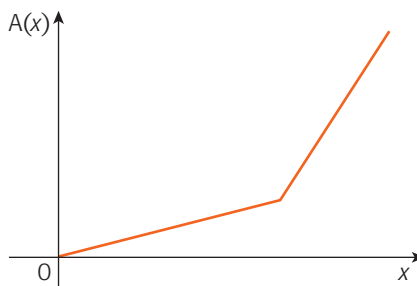
41. On considère un trapèze ABCD, tel que $AB = 5$ cm, $AD = 4,5$ cm et $CD = 11$ cm. Le point I est tel que $AI = \frac{1}{4} AB$. Un point M décrit le segment [CD]. On note x , la distance DM. Parmi les graphiques suivants, lequel est susceptible de représenter les variations de l'aire $A(x)$ du triangle IMD en fonction de x ?

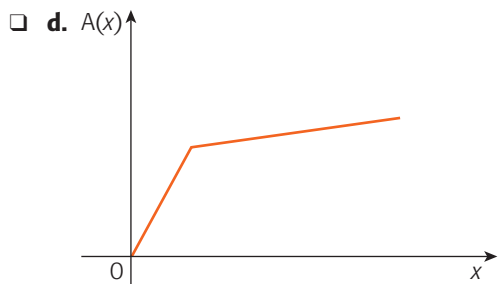
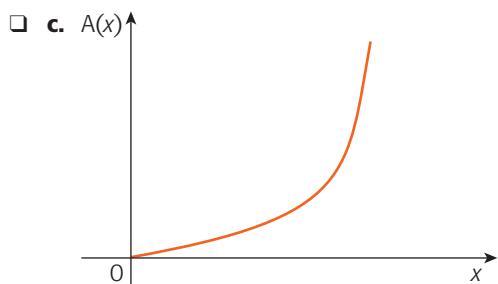


- ☐ a. $A(x)$



- ☐ b. $A(x)$





42. On lance un dé à 6 faces numérotées de 1 à 6, tel que :

- chaque face portant un nombre pair a la même probabilité d'apparition ;
- chaque face portant un nombre impair a la même probabilité d'apparition ;
- la probabilité d'apparition d'une face impaire est le double de la probabilité d'apparition d'une face paire.

La probabilité d'obtenir une face impaire est :

- ☐ a. 2.
- ☐ b. $\frac{2}{3}$.
- ☐ c. $\frac{1}{2}$.
- ☐ d. $\frac{3}{4}$.

43. Léa obtient 10 à son dernier devoir. Sa moyenne passe alors de 13 à 12. Quelle note devra-t-elle obtenir au prochain devoir pour avoir à nouveau 13 de moyenne ?

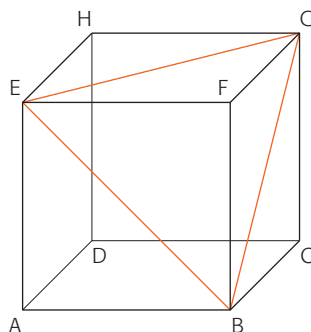
- ☐ a. 12.
- ☐ b. 18.
- ☐ c. 15.
- ☐ d. 16.

44. Un récipient cylindrique A est rempli d'eau jusqu'à une hauteur de 5 cm. On verse cette eau dans un autre récipient

cylindrique B dont le diamètre est le tiers du diamètre du premier récipient. Quelle est la hauteur d'eau obtenue dans ce deuxième récipient ?

- ☐ a. 15 cm.
- ☐ b. 45 cm.
- ☐ c. 30 cm.
- ☐ d. Il n'y a pas assez de données pour déterminer cette hauteur.

45. On considère un cube ABCDEFGH.



Combien vaut le volume de la pyramide EFGH par rapport au volume du cube ?

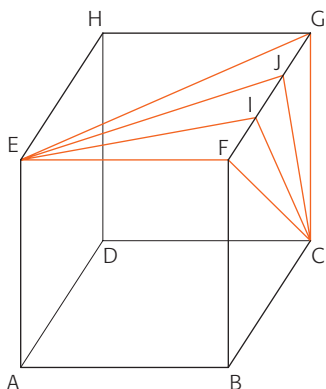
- ☐ a. 18 %.
- ☐ b. 25 %.
- ☐ c. $\frac{1}{8}$.
- ☐ d. environ 17 %.

C. Géométrie

46. Dans un triangle ABC, le point I est le milieu du côté [BC]. Alors :

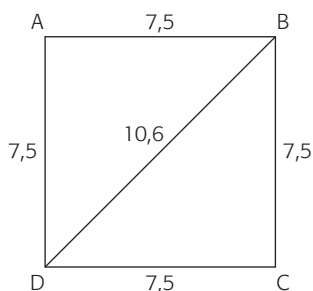
- ☐ a. AIB et AIC ont la même aire.
- ☐ b. AIB et AIC n'ont en général pas la même aire.
- ☐ c. on ne peut pas savoir si AIB et AIC ont la même aire.
- ☐ d. il faut que ABC soit isocèle en A pour que AIB et AIC aient la même aire.

47. On considère un cube ABCDEFGH. Les points I et J partagent l'arête [FG] en 3 segments de même longueur. On s'intéresse aux 4 chemins partant de E pour aller en C et passant par les points F, I, J ou G.



- ☐ a. EGC et EFC ont la même longueur.
- ☐ b. Les 4 chemins ont la même longueur.
- ☐ c. EIC est le chemin le plus court.
- ☐ d. Il faut connaître la longueur d'une arête pour conclure.

48. On considère un quadrilatère ABCD dont les dimensions sont données sur le dessin ci-dessous.



Ce quadrilatère est un :

- ☐ a. parallélogramme.
- ☐ b. carré.
- ☐ c. trapèze rectangle.
- ☐ d. rectangle.

49. Les diagonales d'un quadrilatère convexe sont perpendiculaires. Alors :

- ☐ a. ce quadrilatère est un losange.
- ☐ b. ce quadrilatère possède au moins deux angles opposés supplémentaires.
- ☐ c. l'aire de ce quadrilatère vaut la moitié du produit des longueurs de ses diagonales.
- ☐ d. ce quadrilatère possède au moins un axe de symétrie.

50. On joint chaque centre des faces d'un cube aux centres des faces non opposées. Le solide obtenu est un :

- ☐ a. dodécaèdre.
- ☐ b. octaèdre.
- ☐ c. tétraèdre.
- ☐ d. icosaèdre.

Éducation physique et sportive

51. À l'école maternelle, il est préconisé de mettre en place une séance d'éducation physique :

- ☐ a. quotidienne.
- ☐ b. hebdomadaire.
- ☐ c. tous les 2 jours.
- ☐ d. tous les 3 jours.

52. Quel nombre minimal de séances peut-on retenir pour composer une unité d'apprentissage en EPS ?

- ☐ a. 4.
- ☐ b. 6.
- ☐ c. 10.
- ☐ d. 15.

53. Quel effort physique n'est pas adapté au niveau de développement des élèves d'école primaire ?

- ☐ a. intense et bref.
- ☐ b. intense et prolongé.
- ☐ c. modéré et court.
- ☐ d. modéré et prolongé.

54. Lors de la répétition d'une situation d'apprentissage par un élève, quel taux de réussite peut-on retenir pour considérer que l'élève a acquis la compétence visée ?

- ☐ a. 3 réussites sur 10 répétitions.
- ☐ b. 5 réussites sur 10 répétitions.
- ☐ c. 7 réussites sur 10 répétitions.
- ☐ d. 10 réussites sur 10 répétitions.

55. Les programmes du cycle 2 fixent comme objectif que l'élève soit capable de se déplacer dans l'eau sans appui sur :

- ☐ a. une quinzaine de mètres.
- ☐ b. quinze mètres.

- ☐ c. une trentaine de mètres.
- ☐ d. trente mètres.

56. « Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière », établit un lien entre l'EPS et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. À travers quel domaine du socle ?

- ☐ a. le domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre.
- ☐ b. le domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen.
- ☐ c. le domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques.
- ☐ d. le domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine.

57. En classe de CM2, quel effectif choisiriez-vous pour une situation de référence afin de réaliser une évaluation diagnostique en basket-ball ?

- ☐ a. 3 contre 3.
- ☐ b. 5 contre 5.
- ☐ c. 4 attaquants contre 3 défenseurs.
- ☐ d. 7 contre 7.

58. Lors d'une sortie à vélo en dehors de l'école, les élèves peuvent être confrontés à une incertitude :

- ☐ a. événementielle.
- ☐ b. spatiale.
- ☐ c. temporelle.
- ☐ d. spatiale, événementielle et temporelle.

59. Les autorités publiques recommandent une activité physique :

- ☐ a. hebdomadaire, pendant 30 minutes environ.
- ☐ b. hebdomadaire, pendant 1 heure environ.
- ☐ c. quotidienne, pendant 30 minutes environ.
- ☐ d. quotidienne, pendant 10 minutes environ.

60. L'activité physique peut contribuer au bien être :

- ☐ a. physique.
- ☐ b. mental.
- ☐ c. social.
- ☐ d. physique, mental et social.

Mises en situation professionnelle

61. L'idée d'éducation nationale apparaît :

- ☐ a. au XVIII^e siècle.
- ☐ b. au XIX^e siècle.
- ☐ c. au XX^e siècle.
- ☐ d. sous l'Ancien Régime.

62. Qui va faire en sorte que l'école maternelle soit identifiée comme une maison d'éducation maternelle et non comme un établissement d'instruction ?

- ☐ a. Marie Pape-Carpantier.
- ☐ b. Pauline Kergomard.
- ☐ c. Ferdinand Buisson.
- ☐ d. Jules Ferry.

63. La mise en place des zones d'éducation prioritaires en France date de :

- ☐ a. 1982.
- ☐ b. 1975.
- ☐ c. 1963.
- ☐ d. 2012.

64. Le collège unique est instauré par :

- ☐ a. Jean-Marie Berthoin.
- ☐ b. Michel Debré.
- ☐ c. Alain Savary.
- ☐ d. René Haby.

65. L'obligation scolaire est portée à 16 ans en :

- ☐ a. 1936.
- ☐ b. 1882.
- ☐ c. 1959.
- ☐ d. 1989.

66. Le fonctionnaire est au service :

- ☐ a. de l'intérêt général.
- ☐ b. du bien public.
- ☐ c. de la République.
- ☐ d. du gouvernement.

67. Le conseil d'école :

- ☐ a. établit et vote le règlement intérieur de l'école.
- ☐ b. s'occupe de la restauration scolaire.
- ☐ c. définit la pédagogie à utiliser dans les classes.
- ☐ d. choisit les manuels scolaires.

68. L'assurance scolaire est obligatoire :

- ☐ a. pour les activités scolaires obligatoires.
- ☐ b. pour les activités scolaires facultatives.
- ☐ c. pour les sorties et voyages scolaires.
- ☐ d. pour les activités périscolaires.

69. La loi de 1905 dite de séparation des Églises et de l'État a été portée par :

- ☐ a. Émile Combes.

- ☐ b. Jules Ferry.
- ☐ c. Aristide Briand.
- ☐ d. Jean Jaurès.

70. Les RASED rassemblent :

- ☐ a. des parents.
- ☐ b. des psychologues scolaires.
- ☐ c. des intervenants extérieurs.
- ☐ d. des professeurs des écoles spécialisés.

**Retrouvez le corrigé page suivante,
ainsi que l'analyse de vos résultats.**

CORRIGÉ

1 a.	2 a.	3 b. et c.	4 b., c. et d.	5 c.	6 d.	7 b.
8 a.	9 d.	10 c.	11 b.	12 a., b., c. et d.	13 c.	14 a., b. et c.
15 c.	16 a. et b.	17 c.	18 a.	19 d.	20 c.	21 b.
22 b.	23 c. et d.	24 c. et d.	25 d.	26 a.	27 d.	28 b.
29 a.	30 c.	31 c.	32 d.	33 b.	34 b.	35 c.
36 d.	37 c.	38 a.	39 c.	40 c.	41 a.	42 b.
43 d.	44 b.	45 d.	46 a.	47 a.	48 a.	49 c.
50 b.	51 a.	52 b.	53 b.	54 c.	55 a.	56 c.
57 b.	58 d.	59 c.	60 d.	61 a. et d.	62 b.	63 a.
64 d.	65 c.	66 a., b. et c.	67 a. et b.	68 b. et c.	69 c. et d.	70 b. et d.

Pour mieux comprendre

Dans le QCM, deux exercices de mathématiques sont susceptibles de poser problème. Nous en fournissons donc le corrigé détaillé.

27 = d. $108\,000 = 2^5 \times 3^3 \times 5^3$ possède $(5 + 1) \times (3 + 1) \times (3 + 1) = 96$ diviseurs.

31 = c. Si on cherche le mouvement des capitaux, alors il s'agit d'un problème de transformation d'état : je gagne d'abord 1 €, puis je perds 1 € et enfin je gagne à nouveau 1 €, donc au final, je gagne 1 €.

Dans cet exercice, il ne faut pas confondre « mouvement des capitaux » et « bénéfice ».

Bénéfice : $38 - 36 = 2$

	Dépenses	Recettes
	17	18
	19	20
Total	36	38

Mouvement des capitaux : **+ 1**

Débit	Crédit	Bilan
17		
	18	+ 1
19		- 1
	20	+ 1

Reportez le résultat de vos réponses ci-dessous, comptez seulement un point par bonne réponse :

	RÉPONSES CORRECTES	RÉPONSES INCORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 8 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 9 ET 17 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 RÉPONSES CORRECTES
Français	... /25	... /25	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond le français. Les fiches de cours (à partir de la page 29) et les entraînements vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 29 et prenez connaissance des 13 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours et continuez de vous entraîner avec les entraînements.

Mathématiques	... /25	... /25	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond les mathématiques. Les fiches de cours (à partir de la page 127) et les entraînements vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 127 et prenez connaissance des 20 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 127) et continuez de vous entraîner avec les entraînements.
---------------	---------	---------	---	---	---

	RÉPONSES CORRECTES	RÉPONSES INCORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 3 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 4 ET 6 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 7 ET 10 RÉPONSES CORRECTES
Éducation physique et sportive	... /10	... /10	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond l'EPS. Les fiches de cours (à partir de la page 269) et les entraînements vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 269 et prenez connaissance des 14 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours à partir de la page 269) et continuez de vous entraîner avec les entraînements.
Mises en situation professionnelle	... /10	... /10	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond la connaissance du système éducatif. Les fiches de cours (à partir de la page 317) et les entraînements vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 317 et prenez connaissance des 11 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 317) et continuez de vous entraîner avec les entraînements.

ATTENTION Les sujets corrigés

Quels que soient vos résultats et votre niveau, n'oubliez surtout pas de vous mettre en situation de concours grâce aux sujets corrigés que nous vous proposons dans la seconde partie de l'ouvrage.

Tous les conseils à suivre et les pièges à éviter

Au fil des rapports de jurys certaines recommandations apparaissent de manière récurrente. C'est la raison pour laquelle il nous paraît pertinent de les rappeler d'autant plus qu'elles peuvent également s'appliquer aux nouvelles épreuves du CRPE, notamment l'épreuve écrite d'application et l'épreuve de leçon.

1. Conseils à suivre

■ Épreuve écrite disciplinaire de français

Réflexion suscitée par un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai) :

- Travailler la méthodologie d'analyse d'un texte afin de dégager les idées saillantes.
- User d'un langage structuré, d'un registre lexical élaboré, précis. Proscrire tout propos familier.
- Se relire pour supprimer les coquilles orthographiques et juger de la pertinence de la formulation.

Connaissance de la langue :

- Cette partie nécessite un entraînement. Les sujets de questionnement sont récurrents d'année en année et devraient permettre une anticipation lors de la préparation au concours.
- Acquérir les notions grammaticales qui permettent d'identifier, de classer et de manipuler des mots ou groupes de mots.
- Pour les questions de vocabulaire, prendre le temps d'une décomposition du mot et d'une recherche lexicale de mots de famille en s'attachant au sens. Connaître et discerner le suffixe/radical/préfixe.

- Opter pour une présentation appropriée : au besoin, recourir aux tableaux pour des exercices de classement par exemple.

■ Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- Éviter le délayage au profit de la concision et de la précision, notamment celle du vocabulaire mathématique.
- Se remettre au niveau de fin de cycle 4 (et niveau 2^{de} pour ce qui concerne le domaine des nombres et calculs) tant sur les connaissances que sur les compétences mathématiques, notamment en s'entraînant à résoudre des problèmes corrigés dans les manuels de collège et les annales.
- Utiliser les tableaux à double entrée dans des situations d'analyse de procédure pour une meilleure lisibilité.
- Travailler la programmation avec des robots ou des logiciels, éventuellement en ligne (Scratch, blockly, code.org...).

■ Épreuve écrite d'application

- Approfondir ses connaissances scientifiques pour dominer les composantes disciplinaires retenues et maîtriser les enjeux de celles-ci.
- Approfondir les connaissances sur l'enseignement en maternelle ; recourir à des lectures.

- Approfondir la réflexion sur les variables didactiques, relatives à la discipline, relatives à l'enseignant et relatives à l'apprenant.
- La proposition de démarche devra être organisée de façon claire, respecter le processus d'apprentissage, prendre appui sur la polyvalence du professeur des écoles, s'inscrire dans un projet motivant, porteur de sens pour les élèves et bien articulé avec les programmes en vigueur.

■ Épreuve de leçon

- S'approprier et se référer aux programmes en vigueur. En maîtriser les intitulés.
- Approfondir la connaissance des textes officiels de la maternelle.
- Maîtriser le lexique pédagogique de base. Discerner notamment objectifs /compétences (ce que vise le professeur / ce dont l'élève est capable à l'issue de la séance).
- Développer une culture professionnelle en consultant les ressources pédagogiques mises en ligne sur Eduscol.

■ EPS (exposé et entretien)

- Posséder une bonne maîtrise des variables didactiques des APSA.
- Avoir une connaissance suffisante des différents stades du développement moteur du jeune enfant.
- Aborder systématiquement le lien entre EPS et éducation à la santé.

■ Se situer dans le système éducatif (entretien)

- Préparer cette épreuve en s'intéressant à l'actualité du système éducatif tout en percevant les enjeux des évolutions actuelles.
- Avoir une connaissance des valeurs et des textes qui fondent l'école de la République et savoir les mettre en perspective avec la posture professionnelle.
- Appréhender la dimension culturelle du métier et comprendre la nécessité de se construire un bagage culturel indispensable pour enseigner.

■ Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

- Faire la preuve de ses capacités à parler correctement la langue choisie et maîtriser au moins le niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.
- Être capable d'assurer une présentation et une utilisation cohérentes du document didactique ou pédagogique fourni.

2. Pièges à éviter

■ Épreuve écrite disciplinaire de français

Réflexion suscitée par un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai) :

- Négliger la culture littéraire générale.
- Ignorer le style littéraire du texte fourni.
- Fournir un développement trop général.

Connaissance de la langue :

- Ne pas accorder d'importance à la lecture des consignes pour en déduire le lien avec un point précis de la langue.
- Réduire la fonction même de la grammaire à un étiquetage formel. Ne pas oublier que sa maîtrise favorise une réflexion sur la langue, ses usages et ses normes au service de la compréhension en lecture et de la production d'écrit lisible par autrui.

■ Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- Oublier de vérifier la vraisemblance des résultats obtenus.
- Ignorer d'effectuer une lecture approfondie des énoncés et des consignes notamment pour les points de vigilance suivants : expression des unités, respect des arrondis attendus.
- Se contenter de décrire quand il est demandé d'analyser.

■ Épreuve écrite d'application

- Ignorer la partie scientifique, notamment pour les sujets se rattachant à l'école maternelle.
- Ne savoir ni justifier ses choix, ni les modifier au besoin.
- Être incapable de garder un regard critique sur sa proposition de démarche d'apprentissage et d'identifier les difficultés possibles des élèves.
- Ne pas être en mesure d'éclairer le jury sur la logique et la progressivité de ses actions, des étapes retenues, sur la nature et le rôle des traces écrites, et sur les modalités d'évaluation prévues.

■ Épreuve de leçon

- Ne pas savoir répondre à des questions portant sur d'autres cycles.
- Rester dans l'approximation et ne pas être en mesure de citer le nom d'un champ d'apprentissage.
- Ne pas maîtriser les concepts disciplinaires en jeu dans les apprentissages.

■ EPS (exposé et entretien)

- Proposer un modèle pédagogique qui laisse peu de place à l'élève dans la construction de ses apprentissages.
- Mal définir le rôle et la place de l'enseignant.

- Proposer une mise en œuvre inadaptée aux capacités des élèves.
- Hésiter à s'appuyer sur sa propre expérience, même modeste, sous réserve de l'avoir bien analysée.

■ Se situer dans le système éducatif (entretien)

- Omettre lors de l'entretien de se situer comme enseignant porteur des valeurs de la République.
- Ignorer les éléments principaux de la réglementation liée à certains sujets (partenariat, dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap, etc.).
- Ignorer d'approfondir sa connaissance du monde actuel et de mettre en lien des faits de société et d'y réfléchir, alors que la compréhension du monde dans lequel nous vivons et la mise en perspective de questions sociétales sont essentielles pour le futur enseignant.

■ Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

- Ignorer les textes officiels régissant l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école élémentaire.
- Proposer une exploitation du document pédagogique inadaptée au niveau de la classe retenu.

Partie1

Préparation aux épreuves

Planning de révisions	27
Chapitre 1 Français	29
Chapitre 2 Mathématiques	127
Chapitre 3 Éducation physique et sportive	269
Chapitre 4 Mises en situation professionnelle	317
Chapitre 5 Se préparer à l'épreuve orale de leçon	351

Planning de révisions

Périodes	Français	Mathématiques	EPS	Mises en situation professionnelle
Septembre- Octobre	– Grammaire – Le nom – Le verbe – Méthodologie de la partie réflexion à partir d'un texte	– Différents types de nombres – Numérations de position – Arithmétique – Opérations et calcul algébrique	– Les fondements de l'EPS à l'école primaire. – Repères sur l'enseignement et les apprentissages en EPS à l'école primaire. – Repères méthodologiques relatifs à l'exposé et à l'entretien.	- Connaître l'histoire de l'école primaire française – L'émergence de l'école contemporaine – XIX^e siècle : le siècle de l'école primaire
Novembre- Décembre	– Types et formes de phrases – Les fonctions dans la phrase – Analyse de la phrase – Parler du cycle 1 au cycle 3	– Éléments de base de la géométrie plane euclidienne – Angles, polygones, triangles, triangles égaux, semblables	L'enseignement de l'EPS au cycle 1.	- Connaître l'histoire de l'école primaire française – Discrimination positive et politique d'éducation prioritaire – Dates clés
Janvier- Février	– Orthographe – Lexique – Écrire du cycle 1 au cycle 3	– Grands théorèmes – Transformations du plan – Solides – Grandeurs de la géométrie et formules de mesures	L'enseignement de l'EPS au cycle 2.	- Se situer dans les différentes dimensions du système éducatif – Administration, hiérarchie et acteurs du système éducatif – Les structures de concertation – Fonctionnement de l'école primaire – Projet d'école, coopérative scolaire, intervenants extérieurs et parents d'élèves
Mars	– Lire du cycle 1 au cycle 3 – Étudier la langue	– Proportionnalité et applications usuelles – Fonctions – Statistiques – Probabilités – Algorithmique et programmation – Problèmes résolus par l'arithmétique ou par l'algèbre	L'enseignement de l'EPS au cycle 3.	- Connaître les valeurs et exigences du service public et de la République – Le professeur des écoles, fonctionnaire et agent de l'État – Les compétences et responsabilités du professeur des écoles – L'histoire de la laïcité en France
Avril	Révisions générales	Révisions générales		
Mai-Début juin	Se préparer à l'épreuve orale de leçon de français	Se préparer à l'épreuve orale de leçon de mathématiques	Révisions générales	Révisions générales

PARTIE 1

Préparation aux épreuves

CHAPITRE 1

Français

Pour se préparer à l'écrit

Fiche 1	Grammaire	32
Fiche 2	Le nom	35
Fiche 3	Le verbe	38
Fiche 4	Types et formes de phrases	43
Fiche 5	Les fonctions dans la phrase	46
Fiche 6	Analyse de la phrase	48
Fiche 7	Orthographe	53
Fiche 8	Lexique	58
Fiche 9	Méthodologie de la partie réflexion et développement	62
	QCM, exercices et corrigés	73

Pour se préparer à l'oral

Fiche 10	Parler du cycle 1 au cycle 3	84
	QCM, exercices et corrigés	89
Fiche 11	Lire du cycle 1 au cycle 3	92
	QCM, exercices et corrigés	102

Fiche 12 Écrire du cycle 1 au cycle 3	109
QCM, exercices et corrigés	120
Fiche 13 Comprendre le fonctionnement de la langue	125

Il vous est recommandé de procéder à une lecture fine des attendus de fin d'année et repères annuels de progression des cycles 2 à 4 (en ligne sur le site Eduscol).

<https://eduscol.education.fr/pid38211/attendus-reperes.html>

Pour l'étude de la langue, les questions peuvent aussi porter sur les programmes de seconde et première des voies générales et technologiques (cf. *BOEN* spécial n° 1 du 22/01/2019). Des éléments méthodologiques dédiés à l'étude de la langue et du lexique sont proposés dans les corrections des exercices et dans les sujets inédits.

PARTIE 1

Préparation aux épreuves

CHAPITRE 1 Français

Pour se préparer à l'écrit

Fiche 1	Grammaire	32
Fiche 2	Le nom	35
Fiche 3	Le verbe	38
Fiche 4	Types et formes de phrases	43
Fiche 5	Les fonctions dans la phrase	46
Fiche 6	Analyse de la phrase	48
Fiche 7	Orthographe	53
Fiche 8	Lexique	58
Fiche 9	Méthodologie de la partie réflexion et développement	62

Il vous est recommandé de procéder à une lecture fine du guide *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle* (en ligne sur le site Eduscol).

Les fiches prennent appui sur les programmes en vigueur. Nous vous invitons par ailleurs à prendre connaissance de la *Terminologie grammaticale*, ouvrage complémentaire paru en juillet 2020 (en ligne sur le site Eduscol).



1. La grammaire : définitions

Chaque fois que l'on parle, lit, écrit, on met en œuvre la langue pour comprendre, mais aussi être compris. L'élève doit donc apprendre à connaître la langue dans laquelle il s'exprime, à en maîtriser la structure, les nuances et les codes. L'école est le lieu de la découverte et de l'apprentissage des structures et des règles qui permettent de parler et écrire correctement la langue française.

Le dictionnaire *Le Petit Robert* définit la grammaire comme « l'ensemble des structures et des règles qui permettent de produire tous les énoncés appartenant à une langue et seulement eux », mais aussi comme « l'étude systématique d'une langue », « l'étude des formes et des fonctions », soit ce qui permet la description, la modélisation, la théorisation de la structure, du fonctionnement d'une langue donnée ou encore « l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue », ce qui confère à la grammaire une valeur normative.

2. Quelle grammaire à l'école aujourd'hui ?

On y travaille majoritairement la grammaire de phrase (celle qui se charge d'analyser les éléments constitutifs de celle-ci). Cependant, un texte ne se réduit pas à une succession de phrases. On assure donc une sensibilisation à la grammaire de texte (qui se charge d'analyser les éléments interphrastiques – connecteurs, chaîne des pronoms, modalités de progression...) et à la grammaire de discours (qui se charge d'analyser notamment tout ce qui concerne la situation d'énonciation : Qui parle ? Quand ? À qui ? Pourquoi ?...).

3. Que faut-il savoir ? ou les incontournables à maîtriser

✓ Les classes de mots

Les programmes en vigueur ont recours aux notions de nature, de classe grammaticale et de classe de mots. Le mot classe a l'avantage de permettre de se rendre compte que les mots qui appartiennent à une même classe partagent des propriétés morphologiques et syntaxiques communes. Employer le mot « nature » revient à appliquer une simple étiquette aux mots de la langue française. Or on sait que dans certains cas, donner la « nature » exacte d'un mot dépend de son contexte d'emploi : ainsi « que », par exemple, peut aussi bien être une conjonction de subordination qu'un pronom relatif.

On distingue en français deux grandes catégories de classes de mots :

- les mots invariables ;
- les mots variables.

• Les mots invariables

a) Les adverbes

Adverbes interrogatifs (*Quand pars-tu à Paris ?*)

Adverbes de négation (*Je ne vais pas à Londres.*)

Adverbes de temps (*demain*)

Adverbes de lieu (*loin*)

Adverbes de manière (*aisément*)

Adverbes de quantité ou d'intensité (*assez*).

b) Les prépositions

– **prépositions simples** (constituées d'un seul mot) : à, dans, par... On peut recourir au moyen mnémotechnique « Adam part pour Anvers avec deux cents sous sûrs pour en retenir quelques-unes (à dans par pour en vers avec de sans sous sur ») ;

– **locutions prépositives** (constituées de plusieurs mots qui équivalent en général à une préposition simple) : à cause de, au lieu de, de peur de...

Les prépositions servent à établir une relation entre deux mots ou groupes de mots.

c) Les conjonctions de coordination

Elles servent à mettre en relation des mots ou groupes de mots de même classe et de même fonction dans la phrase : mais, ou, et, donc, or, ni, car.

Remarque : La terminologie grammaticale de juillet 2020 classe « donc » parmi les adverbes.

d) Les conjonctions de subordination

Elles servent à introduire la proposition subordonnée qui dépend d'une proposition principale.

À la manière des prépositions, on parle de conjonction de subordination simple (que, quand, comme...) et de locution conjonctive lorsqu'elle est composée de plusieurs termes (le plus souvent avec que).

Quelques exemples de conjonctions : parce que, puisque, quoique (que l'on ne confond pas avec quoi que), si, comme (attention, cette conjonction peut exprimer la cause ou le temps selon le contexte d'emploi), que (attention à bien observer son emploi afin de ne pas le confondre avec le pronom relatif, ex. : *Je crois **que*** [conjonction de subordination] *le printemps va finir par arriver.* / *L'homme **que*** [pronom relatif] *tu aimes est bien mal élevé.*).

e) Les interjections

Elles servent à exprimer un sentiment, un ordre, une sensation (*Ah !, Chut ! Zut ! Mince ! Bravo !...*).

• Les mots variables

a) Les noms

Ils servent à désigner des êtres, des choses, des idées. Plus de précisions dans la fiche 8 qui traite du nom.

b) Les déterminants

Le terme « déterminant » regroupe sous un même vocable différentes catégories grammaticales. Dans tous les cas, il s'agit d'un mot situé à gauche d'un nom qui le détermine en genre et en nombre.

À l'intérieur des déterminants, on trouve :

- **les articles définis** : la/le/les/l' ;
- **les articles indéfinis** : une/un/des ;
- **les articles partitifs** : de la/du/de l' ;
- **les adjectifs démonstratifs** : cette/ce/cet ;
- **les adjectifs possessifs** : ma/ton/leur ;
- **les adjectifs indéfinis** : quelques, certains ;
- **les adjectifs numéraux** : cinq, cent ;
- **les adjectifs interrogatifs** : quel/quelles ;
- **les adjectifs exclamatifs** : quel/quelle.

c) Les pronoms

Un pronom est un mot qui remplace un nom et permet d'en éviter la répétition.

On distingue 6 catégories de pronoms :

- **les pronoms personnels** : je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles, me, moi ;
- **les pronoms possessifs** : le tien, le mien, les siens, les vôtres ;
- **les pronoms démonstratifs** : celle, ceux, celle-là ;
- **les pronoms indéfinis** : personne, aucun, chacun, tous ;
- **les pronoms interrogatifs** : qui, à qui, qu'est-ce que ;
- **les pronoms relatifs** :
 - **simples** : qui, que, quoi, dont, où ;
 - **composés** : lequel, auquel, duquel, lesquels, à laquelle.

On veillera à ne pas commettre de confusion entre, par exemple :

- **déterminant possessif** : **mon** livre/**le mien** pronom possessif (le pronom remplace le nom) ;
- **déterminant démonstratif** : **ces** filles/**celles-ci** pronom démonstratif (le pronom remplace le nom).

d) Les adjectifs qualificatifs

Les adjectifs qualificatifs se rapportent à un nom qu'ils précisent. Ils apportent des informations sur la qualité de l'être ou l'objet qu'ils qualifient (qualifiants) ou ils permettent de classer l'être ou l'objet (classifiants). Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils permettent de qualifier.

e) Les verbes

Plus de précisions dans la **fiche 3** qui traite du verbe.



Un nom désigne un concept, un objet de pensée, qu'il s'agisse d'un être, d'un objet, d'une qualité, d'un sentiment...

1. Le nom propre

Il identifie de manière univoque l'être ou l'objet auquel on l'applique, d'où le terme nom « propre » ; c'est pourquoi on ne peut jamais anticiper le nom propre porté par un individu ou une chose. Portant une majuscule à l'initiale, il ne prend pas de déterminant quand il désigne un être ou un objet unique, sinon, il devient un nom commun (*Hercule/un hercule*). S'il désigne un lieu géographique, il est parfois précédé d'un déterminant (*Paris/les Alpes*). Il l'est systématiquement, s'il désigne un nom de peuple (*les Aborigènes*).

2. Le nom commun

Il n'identifie pas un objet de manière univoque (cf. les définitions de dictionnaire) tant qu'il n'est pas accompagné d'un déterminant qui de fait ancre le nom dans la réalité de ce qu'il désigne précisément. L'addition d'un déterminant peut faire de tout mot, quelle que soit sa classe grammaticale d'origine, un nom : c'est la nominalisation. Il peut aussi recevoir une ou plusieurs expansions : on parle alors de groupe nominal, dont le nom constitue le noyau.

Il sert à désigner toutes les réalités de la vie (êtres, choses, sentiments, états, actions, idées, moments...).

On peut différencier les noms communs selon les réalités qu'ils désignent (= traits lexicaux ou catégories) : animé/inanimé ; concret/abstrait ; comptable/non comptable ; humain/non humain ; mâle/femelle (si animé) ; masculin/féminin. Pour les noms comportant le trait « inanimé », le genre est imposé par l'usage. Un même nom peut appartenir à plusieurs catégories. L'analyse en traits lexicaux permet de différencier les homonymes, de définir les noms.

Les traits lexicaux du nom « peinture » au sens d'un tableau sont : inanimé, concret, comptable, non humain, féminin.

Les traits lexicaux du nom « peinture » au sens du matériau servant à peindre (de la peinture) sont : inanimé, concret, non comptable, non humain, féminin.

Les traits lexicaux du nom « mousse » au sens d'apprenti marin sont : animé, concret, comptable, humain, mâle, masculin.

Les traits lexicaux du nom « mousse » au sens de ce qui peut être utilisé pour se raser sont : inanimé, concret, non comptable, non humain, féminin.

3. Les marques du genre

Le français utilise deux genres : le masculin et le féminin, quand d'autres en utilisent trois avec le neutre. Le genre des noms inanimés est arbitraire et peut changer d'une langue à une autre (genre non motivé ou genre grammatical).

Le genre des noms animés n'est pas toujours logique. Si le mot « laideron » pourrait désigner un homme laid, l'usage l'associe néanmoins à une femme : *Cette femme est un vrai laideron*. Le genre est transmis par l'usage et s'identifie souvent grâce au déterminant.

Le suffixe permet par ailleurs d'induire le genre du nom : *une semeuse/un semoir*. Le genre permet ainsi de différencier des homonymes (*livre, vase, crêpe, mémoire...*). Certains noms commençant par une voyelle n'ont pas de genre bien défini : *un/une après-midi*.

De nombreux noms « animés » changent de genre en fonction du sexe évoqué (genre motivé ou naturel). Cela entraîne soit un changement de forme à l'écrit et à l'oral (*un lion/une lionne*), soit un changement de forme à l'écrit et non à l'oral (*un ami/une amie*), soit aucun changement (*un/une artiste*).

4. Les marques du nombre

Elles ne concernent que les noms comptables, les seuls à pouvoir être mis au pluriel.

Le pluriel des noms est le plus souvent inaudible à l'oral et se remarque à l'écrit par l'ajout d'un -s, d'un -x ou un changement de finale. Néanmoins, certains noms changent de genre entre le singulier et le pluriel (*amours, délices, orgues*). Certains noms n'existent qu'au pluriel, ceux notamment qui désignent des ensembles d'objets ou de notions (*archives, broussailles, mœurs...*), des cérémonies (*fiançailles, funérailles...*), des sommes d'argent (*arrhes, honoraires...*), des lieux peu éloignés (*les alentours, les environs*).

5. Le groupe nominal (GN) et ses expansions

On considère deux sortes d'expansions : les expansions du nom et les expansions au nom.

✓ L'expansion du nom

a) L'adjectif et le participe épithètes

L'adjectif désigne une qualité attachée à une substance (alors que le nom désigne une substance munie de qualités constantes). Il appartient aux expansions du GN lorsqu'il occupe la fonction d'épithète antéposé ou postposé, c'est-à-dire immédiatement situé devant ou derrière le nom, avec ou sans adverbe.

b) Le complément du nom (CdN)

Il est lui-même un GN ou un nom, ou un pronom, ou un verbe à l'infinitif, ou un adverbe, ou une proposition subordonnée (*Le monde de demain/La crainte que vous soyez partis* = la crainte de votre départ).

Il précise le nom auquel il est lié par une préposition (à, de, par, pour, sans) : on parle dans ce cas de groupe nominal prépositionnel, à moins qu'il ne soit juxtaposé. La préposition modifie ou peut modifier le sens du CdN (*un roman pour la jeunesse/une machine à laver/la joie de vivre ; une tasse à thé/une tasse de thé*).

Le CdN est toujours placé après le nom (*Je prends le train de 7h02*. Dans cet exemple, de 7h02 est bien un CdN alors que dans *Je prends le train à 7h02*, à 7h02 est un complément circonstanciel de temps.).

c) La proposition subordonnée relative

Voir [fiche 6](#) sur la phrase.

✓ L'expansion au nom

L'apposition

Séparée du nom par une virgule ou deux points, elle qualifie ou désigne une seconde fois ce qui vient d'être nommé. Si elle est constituée d'un GN, elle présente un rapport d'identité ou d'équivalence avec l'élément auquel elle est accolée (*Cette voiture, un vrai bolide, consomme beaucoup d'essence*). Constituée d'un GN, l'apposition est transformable en attribut du sujet, supprimable et déplaçable (*Cette voiture est un vrai bolide ; elle consomme.../Cette voiture consomme.../Vrai bolide, cette voiture...*). Si elle est constituée d'un adjectif, elle apporte une précision supplémentaire non indispensable ; elle est alors déplaçable dans la phrase (*Les renseignements, faux, ont été supprimés./Faux, les renseignements...*). Certaines grammaires la considèrent davantage comme une construction que comme une fonction. Sa nature peut être d'une grande variété.

✓ Le rôle des expansions

Les expansions déterminatives (CdN/adjectif épithète/PSR) permettent d'identifier un objet ou une personne parmi d'autres (*Les règles de la danse/les règles fixées/les règles auxquelles obéissent les danseurs*). Elles jouent un rôle essentiel dans les définitions et les textes informatifs, ainsi que dans tous les énoncés précis écrits pour fournir des renseignements sur un sujet ou sur un phénomène, pour classer des informations.

Les expansions descriptives (adjectif épithète/CdN/PSR) enrichissent le GN en apportant des précisions facultatives (*Un livre drôle/Légère, elle s'avança sur le devant de la scène./Ses cheveux aux reflets auburn.../La pelouse que foulaient les joueurs...*). Dans les textes narratifs ou descriptifs, elles aident le lecteur à imaginer les personnages, les décors, les actions.

Les expansions explicatives (adjectif ou participe épithète/PSR/apposition) mettent en évidence le lien logique qui unit deux idées ou deux faits. Elles expriment une relation comme la cause (*Mon chien, que j'avais laissé seul, aboyait*). On les trouve dans les textes explicatifs et argumentatifs. Elles évitent de répéter sans cesse « parce que... ».



Le verbe est un mot variable qui a la particularité de se conjuguer. Sa morphologie dépend du mode, du temps, de la personne et de la forme. Il exprime soit une action faite ou subie soit un état. Il est donc judicieux de ne pas limiter l'approche sémantique du verbe à la notion d'action. Pour permettre aux élèves de reconnaître un verbe, il est important de s'appuyer sur une approche morphologique : le verbe est le seul mot qui change lorsque l'on fait varier le temps de la phrase, il est l'élément encadré par la négation dans la phrase négative.

Ce matin, il *pleut*. Hier matin, il *pleuvait*. Ce matin, il ne *pleut* pas.

1. Le verbe

On peut classer les verbes en différents types :

- **verbes intransitifs** : ils n'appellent ni attribut, ni complément de verbe (Le chat dort.) ;
- **verbes transitifs** :
 - **verbes transitifs directs** : ils appellent un COD (J'attends le bus 33.) ;
 - **verbes transitifs indirects** : ils appellent un COI (Tommy ressemblait à sa mère.).

N.B. : les verbes dits impersonnels ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier : le verbe falloir, les verbes météorologiques (pleuvoir, neiger...).

✓ Les formes

a) Verbes à la forme pronominale

Ils sont précédés d'un pronom personnel réfléchi. Ils peuvent être exclusivement pronominaux (*s'évader*) ou tantôt pronominaux tantôt non (*donner/se donner*). Le pronom personnel peut avoir une valeur réfléchie (*Je me regarde dans le miroir.*) ou une valeur réciproque (*Elles s'embrassent avec tendresse.*).

b) Verbes à la forme active ou passive

Selon les grammaires, on trouvera également la notion de voix.

Dans les deux cas, l'information est de même teneur, c'est le point de vue de celui qui s'exprime qui varie. *La police a arrêté le voleur* : on insiste sur l'action de la police. Dans *Le voleur a été arrêté par la police* : on insiste plus sur la situation du voleur.

N.B. : attention à la conjugaison des verbes dans le cas de la forme passive :

- Paul *a arrêté* de fumer. Le verbe est conjugué au passé composé ;
- Paul *a été arrêté* par la police. Le verbe est conjugué au passé composé de la forme passive.

2. Analyser le verbe

✓ Les modes

On distingue les modes personnels des modes impersonnels.

Les modes impersonnels : ils ne se conjuguent pas, ils sont au nombre de 3 :

- **infinitif** : présent (*quitter*) et passé (*avoir quitté*) ;
- **participe** : présent (*quittant*) et passé (*quitté*) ;
- **gérondif** : présent (*en quittant*) et passé (*en ayant quitté*).

Les modes personnels : ils se conjuguent.

- **indicatif** ;
- **impératif** ;
- **subjonctif** ;
- **conditionnel** (à signaler que certains envisagent le conditionnel comme un temps de l'indicatif, cependant les programmes en vigueur le classent en mode).

Indicatif		Impératif		Subjonctif		Conditionnel	
Temps simple	Temps composé	Temps simple	Temps composé	Temps simple	Temps composé	Temps simple	Temps composé
Présent	Passé composé	Présent	Imparfait	Présent	Passé	Présent	Passé
Imparfait	Plus-que-parfait			Imparfait	Plus-que-parfait		
Passé simple	Passé antérieur						
Futur simple	Futur antérieur						

Une forme verbale s'analyse en radical et terminaison. La terminaison en elle-même gagne à être décomposée en temps et en personne. Ainsi, l'imparfait *chantions* se découpe en *chant-ions*, puis en *chant-i-ons*. -i pour l'imparfait et -ons pour la personne. Cette approche favorise l'apprentissage des élèves qui distinguent ce qui marque la personne de ce qui marque le temps. C'est une économie et une simplification qui peut leur permettre de mieux savoir construire les conjugaisons.

On gagne également en cohérence en apprenant aux élèves qu'il existe trois personnes de conjugaison : la première (singulier et pluriel), la deuxième (singulier et pluriel) et la troisième (singulier et pluriel). Il est judicieux de les présenter non sous la forme verticale de « table de conjugaison », mais de tableau mettant en regard les personnes.

Je	Nous
Tu	Vous
Il/Elle	Ils/Elles

✓ Les groupes

Les verbes sont classés en trois groupes qui suivent des règles générales de formation. Le premier groupe (très largement majoritaire, 90 %) est constitué des verbes en -er, le

deuxième groupe (300 verbes environ) regroupe les verbes en -ir qui se conjuguent en -issons et le troisième groupe accueille tous les autres verbes.

✓ Le taux de fréquence

De même qu'il est nécessaire de viser l'efficacité et l'efficacité pour l'apprentissage des formes les plus usuelles (il est plus utile pour un élève de savoir employer la troisième personne du singulier et du pluriel du passé simple que la deuxième personne du même temps). De même, il est nécessaire de connaître le taux de fréquence des verbes de la langue française pour mettre l'accent sur leur apprentissage. Nous les reproduisons ci-dessous :

1. Être	11. Falloir	21. Demander
2. Avoir	12. Devoir	22. Tenir
3. Faire	13. Croire	23. Sembler
4. Dire	14. Trouver	24. Laisser
5. Pouvoir	15. Donner	25. Rester
6. Aller	16. Prendre	26. Penser
7. Voir	17. Parler	27. Entendre
8. Savoir	18. Aimer	28. Regarder
9. Vouloir	19. Passer	29. Répondre
10. Venir	20. Mettre	30. Rendre

3. La valeur d'emploi des temps

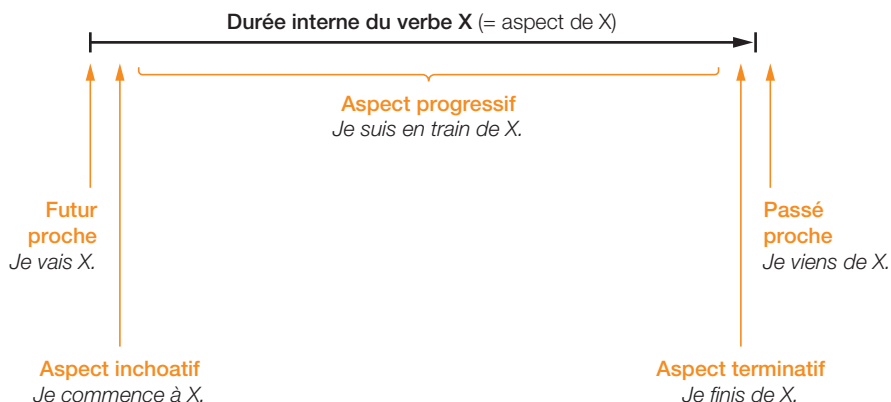
Le **temps** permet de situer l'action ou l'état exprimés par le verbe dans trois époques : passé, présent, futur.

Il faut veiller à distinguer le temps, qui désigne l'époque, et le temps verbal.

Le temps verbal « présent » peut renvoyer :

- au moment que nous vivons (*Je suis chez moi.*) ;
- à l'avenir (*Je pars demain.*).

L'aspect concerne la manière dont la durée du procès est envisagée. La *Grammaire du français* publiée sur Eduscol représente les indications aspectuelles à travers le schéma suivant.



Nous ajouterons à cette terminologie les notions d'aspect accompli (action achevée) et d'aspect inaccompli (action inaccomplie). On estime généralement que les temps simples expriment un aspect inaccompli, alors que les temps composés expriment un aspect accompli.

Quand ils seront partis, la dispute cessera.

À l'oral ou à l'écrit, chaque temps est ainsi employé en fonction de ce que le locuteur veut exprimer.

On parle de valeur des temps. Nous nous arrêtons ici sur les valeurs des temps les plus usuelles.

✓ Le mode indicatif

a) Le présent

Il peut exprimer :

- **le moment où l'on parle** : présent d'énonciation (*Je t'écoute.*) ;
- **un moment proche passé ou futur** : valeur imminente (*Je pose mon manteau et j'arrive.*) ;
- **une habitude** : présent d'habitude (*Il va à la piscine tous les jeudis.*) ;
- **une observation générale** : présent de vérité générale (*L'eau gèle à zéro degré.*) ;
- **dans un récit au passé, la mise en valeur d'un événement** : présent historique ou de narration (*Les hommes chantaient à pleine voix quand tout à coup le silence se fait.*).
- **une action qui dure, qui a commencé mais n'est pas limitée dans le temps** : présent duratif (*Le soleil brille depuis notre arrivée.*).

b) Le passé composé

Il sert à indiquer un événement antérieur au présent. Il peut marquer également une succession d'événements. Il est employé à l'oral comme à l'écrit.

c) L'imparfait

Il exprime un événement ou un statut envisagé comme non accompli, non borné dans le temps. Il sert par conséquent à décrire, à évoquer les actions de second plan, à marquer l'habitude. Il est souvent interrompu par le recours à l'emploi du passé simple (*Le roi et la reine se lamentaient de ne point avoir d'héritier lorsqu'un beau matin une fée se présenta à la porte du château.*).

d) Le plus-que-parfait

Il exprime l'antériorité par rapport à l'imparfait.

e) Le passé simple

Il est un temps de l'écrit. Il exprime une action envisagée comme accomplie. Il peut exprimer une succession d'événements. On y a recours pour les actions de premier plan. Il peut exprimer des actions qui s'inscrivent dans la durée (*Il marcha durant 40 jours.*).

f) Le passé antérieur

Il exprime l'antériorité par rapport au passé simple.

g) Le futur simple

Il situe l'action dans l'avenir. Il l'envisage de manière certaine, fortement probable en tout cas. Il peut permettre d'exprimer un ordre ou un conseil (*Tu prendras la deuxième rue sur ta gauche et tu arriveras à bon port.*).

h) Le futur antérieur

Il exprime l'antériorité par rapport au futur simple.

✓ Le mode conditionnel

Le présent du conditionnel envisage l'action avec incertitude, potentiellement soumise à condition, voire totalement imaginaire (*Tu serais invincible, tu franchirais des précipices, tu combattrais des hordes de soldats.*). Il peut exprimer un futur dans le passé (*Mélanie pensait que Sofiane la rappellerait dans la semaine.*).

Les emplois du conditionnel passé sont similaires à ceux du conditionnel présent.

✓ Le mode subjonctif

On a recours à l'emploi du subjonctif lorsque l'on veut exprimer une pensée, un souhait, un ordre, un conseil. On l'emploie dans les propositions subordonnées de manière obligatoire ou facultative (*Cassandra veut que Valentin soit à l'heure à leur rendez-vous.*).

✓ Le mode impératif

Il ne compte que trois personnes (deuxième personne du singulier et du pluriel, première personne du pluriel). Il permet d'exprimer un ordre, une défense, une demande, un conseil.

N.B. : attention à la conjugaison de l'impératif à la deuxième personne du singulier qui ne prend pas de -s final sauf en présence de y et en : *Va à la porte, vas-y. Donne une pomme, donne-en une.*



1. Les types de phrases

Il s'agit ici d'interroger la modalité, l'intention avec laquelle le contenu est énoncé et non le simple contenu informatif – au sens strict – de la phrase. Ainsi, un contenu informatif, par exemple le fait que les élèves lisent, peut-il :

- être affirmé ou nié : *Les élèves lisent. Les élèves ne lisent pas.*
- être interrogé : *Les élèves lisent-ils ?*
- être accompagné d'un ordre : *Que les élèves lisent !*

On distingue donc le plus souvent dans la grammaire scolaire trois types de phrases qui peuvent être décrits syntaxiquement ou morphologiquement et du point de vue de l'intonation.

✓ La phrase déclarative

Elle correspond à la phrase la plus fréquemment employée. Caractérisée par une intonation ascendante puis descendante, que confirme le point final qui la conclut, elle sert à donner une information, énoncer un fait, affirmer ou nier. Parfois, elle donne un ordre atténué, exprime un souhait.

Nous avançons dans notre travail de révision. Tu rangeras ta chambre.

✓ La phrase interrogative

On distingue les interrogations totales, qui portent sur l'ensemble de la phrase et appellent une réponse par « oui » ou par « non » (*As-tu bien dormi ? Oui.*), des interrogations partielles, qui portent sur l'un des constituants de la phrase et appellent une réponse ciblée (*À quelle heure t'es-tu réveillé ? 8 h.*)

On distingue encore les phrases interrogatives directes et indirectes.

a) L'interrogative directe

Utilisée pour questionner, interroger, elle est communément associée à une intonation montante bien qu'une intonation descendante soit aussi possible, selon l'effet que l'on cherche à produire.

Cette intonation, quelle qu'elle soit, est marquée à l'écrit par un point d'interrogation.

Du point de vue de sa structure, la phrase interrogative peut être introduite par un terme interrogatif ou non, porter la marque de l'inversion du sujet ou non...

Quand signes-tu ton compromis d'achat ? Tu as aimé le dernier James Bond ?

b) L'interrogative indirecte

Il s'agit d'une proposition subordonnée qui ne se termine jamais par un point d'interrogation.

■ L'interrogative indirecte totale

Introduite par la conjonction de subordination « si », elle appelle une réponse par « oui » ou par « non ». Elle occupe la plupart du temps la fonction de COD du verbe de la principale.

Je me demande si elle viendra.

■ L'interrogative indirecte partielle

Elle est l'équivalent syntaxique du GN et peut à ce titre remplir les fonctions :

– de sujet :

[Comment cela est arrivé] ne nous regarde pas.

– de COD :

Je me demande [qui a abîmé la voiture].

L'élément introducteur de l'interrogative indirecte partielle peut être :

– un pronom interrogatif :

Elle a demandé [qui était présent].

– un groupe nominal introduit par un déterminant interrogatif :

Je me demande [à quel endroit il se trouve].

– un adverbe interrogatif : *où, quand, pourquoi, comment*, etc.

Je me demande [comment cet accident est arrivé].

– un groupe pronominal prépositionnel :

Elle ne sait pas [à qui elle peut se fier].

L'analyse des phrases de type interrogatif peut s'accompagner d'une réflexion sur les actes de langage ou actes de parole, c'est-à-dire sur la visée de la question posée (par exemple interdire, commander...) ou l'effet produit sur le destinataire (par exemple injonction implicite ...).

Quand vas-tu arrêter de crier ?

Ne trouves-tu pas qu'il fait noir dans cette pièce ? (L'interlocuteur en déduit donc qu'il lui faut allumer la lumière.)

On s'intéresse alors aux dimensions pragmatiques du discours.

✓ La phrase injonctive ou impérative

Elle donne un conseil ou un ordre, voire exprime un souhait. Si elle est proposée au mode impératif, elle ne comprend pas de sujet. Mais elle peut être proposée au subjonctif (précédé de « que ») ou à l'infinitif. L'intonation est descendante, ce que confirme le point final ou le point d'exclamation (si l'ordre est vif) qui la conclut.

Prends tes affaires et pars. Que le repas soit prêt pour 19 heures.

2. Les formes de phrases

La notion de formes de phrases est fluctuante selon les grammairiens, les grammaires scolaires et les programmes. Formes, voix, tournures ont été employées parallèlement ou successivement pour désigner ce qui est aujourd'hui regroupé sous le terme « formes » dans les programmes en vigueur.

On regroupe donc ces dernières dans 5 catégories qui se combinent avec les types de phrases.

✓ Les formes positive (affirmative) et négative

Une phrase est à la forme affirmative dès qu'elle ne comprend pas de négation.

→ **Nouveau** concours 2022

100% efficace
LE TOUT-EN-UN

Réussissez le **CRPE**

Concours Professeur des écoles

Une préparation

100% efficace

- ✓ Un parcours de révisions personnalisé pour cibler et accélérer votre préparation
- ✓ Un planning pour organiser vos révisions
- ✓ Tout le cours en 65 fiches pour maîtriser le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission
- ✓ Des aides méthodologiques pour vous donner toutes les bonnes pratiques
- ✓ 400 QCM, exercices et sujets blancs pour un entraînement optimal
- ✓ Tous les corrigés pour vous auto-évaluer
- ✓ Une maquette tout en couleurs pour faciliter la mémorisation
- + **11 schémas de synthèse pour retenir l'essentiel**

ISSN : 2262-3906
ISBN : 978-2-311-21018-7



9 782311 210187

**OFFERT
EN LIGNE !**
Tout le cours
en audio

